

Nombre de Membres en exercice : 14
Nombre de Membres présents : 09
Nombre de Membres votants : 13

Date de la convocation : 08 mars 2024
Convocation affichée le : 08 mars 2024
Procès-verbal affiché le : 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 21 mars à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-THUAL s'est réuni dans la salle des associations sous la Présidence de Loïc COMMEUREUC, Maire.

Étaient présents les conseillers municipaux suivants :

Loïc COMMEUREUC — Jean-Pierre BATAIS — Frédéric CHEVILLON — Christian DARTOIS — Bruno DE VILLELE — Céline ROUVRAIS — Marie-Hélène BRANDILLY — Séverine LEBRUN — Véronique PICHERIT

Absents excusés : Virginie ROBIUO donne pouvoir à Céline ROUVRAIS, Dominique ABALAIN donne pouvoir à Jean-Pierre BATAIS, Nadine CORBEL donne pouvoir à Frédéric CHEVILLON, Claude PAPADOPOULOS donne pouvoir à Christian DARTOIS

Absent : Franck SAMSON

Marie-Hélène BRANDILLY a été désignée secrétaire de séance.

Délibération 2024/15	Affectation du résultat Commune
-------------------------	------------------------------------

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Résultat de fonctionnement	
A. <u>Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	-3 080.82 €
B. <u>Résultats antérieurs reportés</u>	
Ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	+150 528.76 €
	+147 447.94 €
C Résultat à affecter : = A. + B. (hors restes à réaliser) (Si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	
Solde d'exécution de la section d'investissement	
D. <u>Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé de + ou de -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	+53 695.37 €
E. <u>Solde des restes à réaliser d'investissement</u> (précédé de + ou de -) Besoin de financement Excédent de financement	-93 480.36 €
Besoin de financement F. = D. + E.	-39 784.99 €

Après en avoir délibéré et procédé au vote,
Par 13 voix pour, 0 voix contre, 0 abstentions

MAIRIE DE SAINT-THUAL
Département d'Ille et Vilaine

REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 21 mars 2024 à 20 heures

Envoyé en préfecture le 26/03/2024
Reçu en préfecture le 26/03/2024
Publié le
ID : 035-213503188-20240321-2024_15-DE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'affectation du résultat 2023 tel que présentée ci-dessus.

SIGNATURES

Le Maire,

Loïc COMMEUREN



Secrétaire de séance,

A handwritten signature in black ink, which appears to read "Brandilly", is written over the text of the secretary's name.

Marie-Hélène BRANDILLY